

mier âge. — Commission des écoles laïques, — Commission scolaire.

Les conseillers municipaux, dont chacun pouvait disposer, aux derniers bals, de quarante-vingts invitations, n'en auront plus, cette année, que six par soirée.

Le bureau du Conseil s'est rendu, au Luxembourg, où il a été reçu par M. Louvet, président du Sénat, le premier invité après le chef de l'Etat. C'est même M. Félix Faure qui, selon l'usage, a été prié de fixer le jour du bal. Le bureau s'est ensuite rendu auprès de M. Brisson, président de la Chambre des députés, qui a naturellement accepté son invitation.

Les trois autres fêtes auront lieu les 26 février, 12 et 26 mars.

D'après le tirage au sort, les 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements seront représentés à la deuxième fête.

Les 5<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, à la troisième.

Les 1<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>, à la quatrième.

Tes quatre fêtes seront organisées par M. Bouvard, directeur des services d'architecture.

Elles se termineront à une heure et demie du matin et comprendront un bal dans la grande salle des Fêtes et un concert donné par l'orchestre Colonne dans les salons du bord de l'eau.

Sur les propositions du préfet de la Seine sont nommés membres du Conseil de surveillance du Mont-de-Piété de Paris :

M. Muzet, représentant du Conseil municipal, membre sortant;

M. Risler, maire du septième arrondissement, représentant du Conseil de surveillance de l'assistance publique, membre sortant;

M. Ducreux, adjoint au maire du huitième arrondissement, membre pris en dehors de toute catégorie, membre sortant.

M. Ducreux (Louis-Emile), ancien banquier, membre pris en dehors de toute catégorie, en remplacement de M. Lesege, décédé;

M. Colly, représentant du Conseil municipal, en remplacement de M. Paul Strauss, qui a cessé de faire partie du Conseil municipal.

Le bureau du Conseil municipal a reçus les délégués des Sociétés de gymnastique de la Seine. Elles désirent célébrer, à la fin de février, la 25<sup>e</sup> année de leur existence et veulent inviter nos édiles. Quelques-uns de ceux-ci ayant accepté, le bureau a souscrit pour la fête.

Henri Hamois.

hausse est de 42 francs pour le Nord à 2,055 et de 5 francs pour le Midi à 1,420. Au comparatif, les plus-values sont de même importance. Les chemins étrangers sont fermes, surtout les obligations espagnoles et la *Saltouge-Constantinople*, que nous retrouvons au comptant en avance de 2 francs à 290.

Reprise de 12 fr. sur le *Suez* à 3,428. Le *Gaz* à 1,445 et la *Transatlantique* à 335 sont un peu plus faibles. En revanche, j'ai à signaler au comptant de nouvelles augmentations de 9 francs pour l'*Omnibus* à 1,809, de 14 fr. pour les *Voitures* à 799, de 3 fr. pour la *Traktion* à 128, de 7 fr. 50 pour la *Cuseiner* à 880. Quant à y a environ un an, nous signalons cette valeur à l'attention du public, elle était au-dessous de 800 fr. Les *Militaires* étaient à 1,680, les *Wagons-Lits* à 732 au lieu de 720, l'*Omnibus russe* libéré à 645, le non libéré à 623. Le *De Beers* coté 707, en avance de 5 francs; le *Rio* perd 3 francs à 685.

La *Volga-Vichera* libérée reste à 754. Cette Société, dont les titres ont été introduits aussi, a reçu le surnom de « Creusot russe »; et ce surnom semble justifié aussi bien par le patronage de la maison Schneider que par le vaste champ ouvert à l'activité de l'entreprise. La Société, dont les statuts ont été approuvés en juin 1897, est au capital de 6 millions 250,000 roubles-or, en 50,000 actions de 42 roubles. Elle a pour but l'exploitation de divers gisements minéraux, entre autres de ceux de la *Société des Hauts-Fourneaux du Koutchine et de Vichera*, qui lui ont été cédés, avec toutes leurs dépendances et tous les biens appartenant à l'entreprise. Elle s'occupera, en outre, de la construction et de l'exploitation, dans l'Oural et sur d'autres points de l'empire, de hauts fourneaux, d'usines métallurgiques et d'ateliers pour la construction du matériel mécanique et naval; et, enfin, de l'acquisition ou de la location de toutes propriétés, usines, mines, dépôts, biens meubles ou immobiliers, qui correspondent au but de sa fondation. Ajoutons que ses fondations sont, outre la *Société Schneider et Cie* du Creusot, MM. Domachy, F. Seillière, la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, etc.

Le Boursier.

## TELEGRAMMES ET CORRESPONDANCES

DU 31 JANVIER

### Abordage en mer

DUNKERQUE. — Le trois-mâts *Strasbourg*, de la maison Bordes, arrivé sur rade à deux heures après-midi, venant d'Iquique, a été en abordage, ce matin, au large de la côte anglaise, avec le steamer anglais *Ardroe*, qui se rendait de Newcastle en Espagne. La collision a eu lieu vers deux heures et demie ce matin. L'*Ardroe* a reçu de très graves avaries. Sa cheminée et son mât d'artimon ont été enlevés. Le maître d'hôtel de ce vapeur a sauté à bord du *Strasbourg*. Il ne sait pas s'il y a eu des victimes à bord de son navire au secondes duquel un remorqueur s'est porté.

Le comportement d'avant de *Strasbourg* est rempli d'eau.

Il est à supposer que l'*Ardroe* aura coulé. Il avait un équipage de 20 personnes et deux passagers.

Les obsèques de Nilsen, victime de la méprise d'une sentinelle, ont eu lieu aujourd'hui. Le général Chariot, le maire, le sous-préfet et les autorités y assistaient.

De superbes couronnes ont été offertes notamment par la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord. La cérémonie a été très imposante.

### Le référendum

CALAIS. — Par 132 voix de majorité sur 4,575 votants, la population de Calais s'est prononcée, hier, par voie de référendum, contre la construction d'un nouveau théâtre.

### Un ouragan

ARRAS. — Un ouragan a passé la nuit dernière sur la région, occasionnant de grands dégâts. De nombreux arbres ont été déracinés.

A Roux, une maison s'est écroulée. On ne signale pas d'accident de personnes.

On craint des sinistres sur le littoral.

### Déraillement

LONS-LE-SAUNIER. — L'express 425 de Dijon à Belfort, a déraillé ce matin, à 2 heures 10, au kilomètre 358, entre Champvans et Dôle.

La rupture d'un rail a été la cause de cet accident.

Onze voitures ont déraillé, mais aucun voyageur n'a eu de mal.

Le pilotage se fait sur la voie 2.

### Les victimes du devoir

BOURGES. — La ville de Bourges a fait d'imposantes obsèques au sapeur-pompier Baily, mort au feu du moulin Saint-Paul. Sur tout le parcours une foule ému formait une double haie. Le cortège était encadré par la compagnie des pompiers qui rendait les honneurs. La musique de la compagnie et celle du 95<sup>e</sup> d'infanterie ont joué des marches funèbres.

Toutes les autorités ont tenu, après la famille, à suivre le convoi de la modeste vic-

time du devoir. On remarquait le maire, le général en chef Caillard; le préfet, les généraux Lucas, de Cornuillier, Courson de Villeneuve, le procureur général, presque tout le corps des officiers, des délégués de tous les régiments avec de belles couronnes. Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, a officié et donne l'absoute. Au cimetière, le maire, le capitaine des pompiers, le général en chef ont fait l'éloge de Baily et glorifié sa belle conduite.

### Une conférence de M. Jules Roche

MACON. — La Chambre de commerce de notre ville organise pour dimanche une conférence qui sera faite par M. Jules Roche.

L'ancien ministre du commerce développ-

era, avec sa haute compétence, cet intéres-

sant sujet : « La situation économique de la France. »

### Échange de témoins

CLERMONT-FERRAND. — Hier soir, au moment du départ de M. Bourgeois et de M. Hubbard, un incident s'est produit entre M. Baduel, sénateur, et M. Lecuelle, maire de Clermont.

M. Baduel ayant prononcé des paroles jugées injurieuses par le maire, M. Lecuelle chargea deux sénateurs de ses amis de demander à M. Baduel une rétractation par la suite.

Quant aux œuvres étrangères, elles ne devraient trouver place chez nous qu'après avoir été consacrées par le succès.

Il a été décidé d'un commun accord qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à l'incident.

### Suspension d'un maire-député

RODIÉ. — Un arrêté préfectoral suspend M. Lacombe, député et maire de Rodez, de ses fonctions de maire, pour irrégularités graves commises dans la gestion des affaires communales. Tous les journaux de Rodez approuvent cet arrêté, précurseur probable de la révolution.

M. Lockroy, candidat à Marseille.

TOUTON. — Certains Comités radicaux toulonnais avaient résolu d'offrir la candidature législative, pour la 1<sup>re</sup> circonscription de Toulon, à M. Lockroy. Ils viennent d'apprendre que l'ancien ministre de la marine du cabinet Bourgeois déclinait la candidature à Toulon, pour se présenter à Marseille contre M. Carnaud, socialiste-collectiviste sortant.

Une violente tempête souffle depuis ce soir en mer. Les sémaphores signalent le mauvais temps sur le littoral. Sur rade, les navires chassent sur leurs ancrages. Le préfet a ordonné des mesures de précaution.

Argus.

### Petite Enquête

SUR

## L'OPÉRA-COMIQUE

— Suite — (1)

### M. GABRIEL PIERRE

Cher monsieur,

L'Opéra-Comique devrait être une sorte de musée du répertoire lyrique, comme la Comédie-Française l'est du répertoire dramatique; il serait même convenable de l'augmenter en puisant plus qu'on ne l'a fait dans les œuvres de Lulli, Rameau, Gluck, Mozart, Méhul, Grétry; — et maintenant, s'il est, comme je l'ai dit, convenable de penser à consacrer les morts, il est urgent et juste d'aider les vivants à vivre dans leurs œuvres quand elles portent la marque d'une absolue conscience artistique et d'un effort vers la beauté.

Quant à la question des musiciens étrangers : ouvrir toute grande la porte au talent et la fermer absolument à la médiocrité; des tentatives comprises dans l'œuvre de jeunes musiciens nationaux seraient abusives favorisant des compositeurs qui ont déjà, pour les jouer, leur propre place.

Bien tout à vous,

Gabriel PIERRE.

P. S. Ce que tous les musiciens ont écrit lors de l'enquête sur la nécessité d'un Théâtre lyrique demeure acquis.

\*\*\*

M. GEORGES PFEIFFER

La question à résoudre pour la nouvelle direction de l'Opéra-Comique est de rendre l'entreprise fructueuse pour l'art d'abord, pour ses intérêts ensuite.

La principale difficulté est dans ce redoutable dilemme : D'une part donner satisfaction aux légitimes demandes des jeunes compositeurs, et de l'autre, pour faire de l'argent, s'appuyer sur le répertoire et sur les maitres et les étoiles en possession déjà de la faveur du public.

C'est déjà poser en principe qu'un Théâtre lyrique indépendant ne serait

que d'après des marchés funèbres.

C'est aujourd'hui, à midi précis, qu'ont lieu les obsèques de Taillade, à l'église Saint-Laurent (boulevard de Strasbourg).

Voir le *Figaro* des 15, 17, 18, 19, 20, 24, 27 et 28 janvier.

pas viable. *Faust* et *Carmen* ont été fort longs à obtenir des recettes suffisantes!

Il faut donc trouver une solution plus économique et, selon moi, ce serait celle-ci : Autoriser le directeur de l'Opéra-Comique à utiliser la partie disponible de sa troupe à exploiter le Théâtre lyrique d'essai, sur une scène moindre et sans luxe exagéré.

L'exécution ne serait pas inférieure puisqu'on pourra facilement combiner les nouveautés des deux scènes en leur distribuant également les chefs d'emploi, et les frais seraient infinitésimales pour laquelle M. Charlot a bien voulu prêter sa coquette tête à l'Athénée-Comique.

Rappelons que c'est dans cette matinée que Mile Maguéra et M. Charles Lenormant jouent *Terra Baixa* (Terre basse), le beau drame catalan d'Angel Guimerà.

M. Jean Lassalle, le célèbre baryton, qui ne s'est pas fait entendre à Paris depuis nombre d'années, a consenti à apporter son concours à la représentation extraordinaire qui aura lieu le 15 février, en matinée, et pour laquelle M. Charlot a bien voulu prêter sa coquette tête à l'Athénée-Comique.

Ensuite, le 16 février, une autre matinée, l'Opéra-Comique qui ne suffira jamais à la production de tous les compositeurs français méritant d'être joués.

Georges PFEIFFER.

(A suivre.)

## COURRIER DES THÉÂTRES

### A l'Opéra :

On reprendra demain mercredi *Coppélia* qui n'avait pas paru depuis quelque temps sur l'affiche.

Mile Subra dansera le rôle de Coppélia.

On donnera en même temps *Samson et Dalila*.

Georges PFEIFFER.

De Bruxelles :

« Aujourd'hui, à trois heures de relevée, la dépouille mortelle de Taillade a été conduite du théâtre de l'Alhambra à la gare du Midi, d'où elle a été transportée à Paris par le train express quittant Bruxelles à six heures. La population bruxelloise a voulu s'asseoir à la grande porte que vient de faire l'art dramatique et une foule ému et recueillie a accompagné le convoi funèbre jusqu'à la gare. Dès deux heures et demie, un public nombreux stationnait devant l'Alhambra, et, dans cette foule silencieuse, on remarquait les directeurs et la plupart des artistes des théâtres bruxellois venus pour porter un hommage à l'artiste. »

Le défaut de *Julius Caesar* est que la pièce dure quatre longues heures. Après la scène du Forum, on pourra passer immédiatement à la bataille de Philippi, car la scène de la querelle et de la réconciliation de Brutus et de Cassius est un hors-d'œuvre qui pourra disparaître sans inconveniit. Cela dit, il faut répéter que cette tragédie, telle que la donne Her Majesty's, est une des plus belles choses que l'on ait vues au théâtre, au point de vue du décor et de la mise en scène.

Le défaut de *Samson et Dalila* est que la pièce dure quatre longues heures. Après la scène du Forum, on pourra passer immédiatement à la bataille de Philippi, car la scène de la querelle et de la réconciliation de Brutus et de Cassius est un hors-d'œuvre qui pourra disparaître sans inconveniit. Cela dit, il faut répéter que cette tragédie, telle que la donne Her Majesty's, est une des plus belles choses que l'on ait vues au théâtre, au point de vue du décor et de la mise en scène.

Le défaut de *Samson et Dalila* est que la pièce dure quatre longues heures. Après la scène